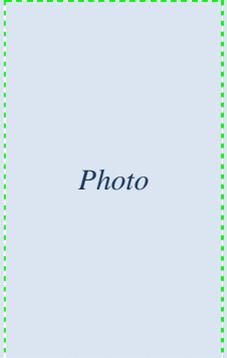


NE PAS REMPLIR

NE PAS REMPLIR



Photo

- Photo
- Enveloppe timbrée (à votre adresse)
- Certificat médical
- attestation sur l'honneur de bonne santé
- Signature du règlement intérieur
- Taille T-shirt
 - S M L XL XXL
 - 4 ans 6 ans 8 ans 10 ans 12 ans

- Total forfait annuel :
- Remise appliquée :
- ACTIVITE(S)
 - Paiement de l'année
 - Chèque nbre de cheque :
 - Espèces comptant
 - Paiement cotisation adhésion 38€
 - Chèque Espèces comptant

Remarques :

TOUT DOSSIER DOIT ETRE COMPLET ET COMPORTER TOUTES LES PIECES DEMANDEES A LA DATE LIMITE DE VALIDATION : LE 12/07/2021 (SEUL LE CERTIFICAT MEDICAL POURRA ETRE RENDU AU PLUS TARD LE 30/09/2021)



INSCRIPTION

2021/2022

CENTRE ARTISTIQUE
ARABESQUE 8 rue st
Jacques de Bezegond
06.70.44.43.90

Nom: _____ Prénom : _____
 Nom Mère : _____ Nom Père : _____
 Date de naissance élève : ____ / ____ / ____
 Adresse : _____
 CodePostal : | | | | | Ville : _____
 TEL _____
 TEL Mère : _____ TEL Père : _____
 MAIL Mère : _____ @ _____
 MAIL Père : _____ @ _____



**-100€ sur
la 2ème
activité***

Je suis adhérent ARABESQUE si je le souhaite, je vais pouvoir intégrer, sans frais, l'agence de casting partenaire

★ STAR CASTING TALENT ★



BIENVENUE
 Chez ARABESQUE
 Je suis Amel la directrice de l'école :)
 PRET à vivre une expérience
 Artistique et/ou Sportive UNIQUE!
 Avec des professeurs INCROYABLES

ACTIVITES ou FORFAITS CHOISIS	AGE	JOUR	HEURE

-100 € pour toute activité supplémentaire (*sauf atelier créatif, forfait sport = -50€)

-15 € dès la 2ème inscription de membres de la même famille*

Cotisation payable en 10 fois, si payée en moins de 5 fois, pas de frais

+ 38€ de frais d'adhésion (18e tshirt+20e administratif)

T-shirt obligatoire pour nouvel adhérent, facultatif pour renouvellement d'adhésion

1. ACCES AGENCE DE CASTING ★

Partenariat sans frais pour les adhérents ARABESQUE

Je souhaite que mon enfant intègre sans frais l'Agence de casting STAR CASTING TALENT
Un agent Artistique prendra contact avec moi pour me donner toutes les informations.

2. AUTORISATION DE SORTIE FIN DE COURS

Je soussigné le(s) représentant(s) légal (aux)

Mère (nom et prénom) :

Père (nom et prénom) :

- Autorise mon enfant à attendre dans les vestiaires ou dans le hall d'accueil surveillance**
- Autorise mon enfant à sortir seul de l'enceinte du centre artistique arabesque**
- N'autorise pas mon enfant à quitter la salle de cours seul**

3. AUTORISATION TIERCE PERSONNE

Autorise Nom : Prénom :

Lien de parenté : Tel :

A récupérer mon enfant

À la fin du cours de danse de mon enfant

4. CERTIFICAT DE SANTE ET ALLERGIE

Allergie ou information médicale (asthme, allergie....)

merci de préciser les contre indications :

Ceci est une 1ère INSCRIPTION, je dois fournir un certificat médicale dans les meilleurs délais, en attendant, J'atteste sur l'honneur être en bonne sante, ne présentant aucune contre indication a(aux) activité(s) choisie(s), et ne pourrai tenir pour responsable le centre artistique arabesque en cas de soucis de santé pendant le cours

Ceci n'est PAS UNE 1ère INSCRIPTION, Je ne fournis pas de certificat médical et J'atteste sur l'honneur être en bonne sante, ne présentant aucune contre indication a(aux) activité(s) choisie(s), et ne pourrai tenir pour responsable le centre artistique arabesque en cas de soucis de santé pendant le cours

- J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'association et accepte les conditions

- Mon règlement ne sera pas remboursé (après mon cours d'essai et une fois inscrit)

- J'autorise mon enfant ou moi-même à être pris en photo ou film et à être mis dans les supports de communication (dont dvd et photos du spectacle)

j'ai pris connaissance des 4 points cités précédemment

Le : _____ **Signature Lu et approuvé**

DANSE

- 1 cours : 195€ (ou 20€ x 10 mois)**
- 1 cours de BALLET: 250€ (ou 25€x10)**
- 2 cours : 290€ (ou 30€ x 10 mois)**
- 3 cours : 385€ (ou 40€ x 10 mois).....**
- ILLIMITE / 595€**

THEATRE- COMEDIE MUSICALE- CHANT

- 1 cours 195€ (ou 20€ x 10 mois)**
- 2 cours : 290€ (ou 30€ x 10 mois)**
- 3 cours : 385€ (ou 40€ x 10 mois)**

SPORT (accès cours visio **Offert** pour forfait 1,2 ou 3)

- Forfait SPORT 1 (jaune) ILLIMITE : 150€ (ou 15€x10 mois)**
- Forfait SPORT 2 (Orange) ILLIMITE : 290€ (ou 30€x10 mois)**
- Forfait SPORT3 (jaune +orange)ILLIMITE : 350€ (ou 35€x10)**
- ZUMBA 1 cours : 195€ (ou 15€x10)**
- ZUMBA 2 cours : 250€ (ou 25€x10)**
- STEP **OU** POUND: 150€ (ou 15€x10)**
- STEP **ET** POUND: 250€ (ou 25€x10)**
- Forfait VISIO (jaune+orange) : 150€ (ou 15€x10 mois)**

YOGA

- ADULTE en Illimité : 250€ (ou 25€ x 10 mois)**
- ENFANT 220€ (ou 25€ x 10 mois)**

POLE DANCE+ SOUPLESSE

- ADULTE POLE 495€ (ou 50€ x 10 mois)**
- ADULTE POLE +SOUPLESSE /590€ (ou 60€ x 10 mois)**
- SOUPLESSE : 195€**
- ENFANT POLE: 345€ (ou 35€ x 10 mois)**

ATELIER CREATIF

- Atelier 195€ (ou 20€ x 10 mois)**

1- MODALITE D'INSCRIPTION

1.1 - INSCRIPTIONS

L'âge minimum requis est de 36 mois.

L'inscription définitive sera validée après réception du bulletin d'inscription définitive signée et accompagnée du règlement correspondant en un chèque ou en plusieurs chèques.

Il est rappelé qu'une cotisation supplémentaire d'un montant de 38^e s'ajoute à l'inscription aux titres des cotisations, assurances et tee-shirt obligatoires.

1.2 - INDIVISIBILITE

L'inscription se fait de façon ferme et définitive et ce, pour toute la durée de l'engagement.

Toute annulation, désistement ou abandon de la part de l'élève, ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

2 - PAIEMENT

2.1 - MODE DE PAIEMENT

Le paiement se fait par chèque ou en espèce

Les chèques seront établis à l'ordre du Centre Artistique Arabesque

2.2 - FACILITES DE PAIEMENT

Pour les élèves souhaitant bénéficier de facilités de paiement, la totalité des chèques doit être remise dès l'inscription.

Les chèques seront encaissés aux 5 de chaque mois par le centre Artistique Arabesque.

3 - CONDITIONS PARTICULIERES

3.1 - PRE-INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions garantissent à tout élève préinscrit :

- une place pour le premier cours d'essai
- la priorité pour une inscription à l'année

3.2- COURS D'ESSAI

Avant toute inscription, il est possible à tout futur élève de participer à un cours d'essai, sans aucun engagement, après avoir rempli les formalités de pré-inscription.

Le cours d'essai ne saurait, en aucun cas, engager le futur élève à S'inscrire pour l'année.

Le cours d'essai et période de portes ouvertes ne sont pas déductibles de la cotisation annuelle versée pour l'année

3- TARIFS

3.1 Les tarifs sont non négociables , peuvent prétendre à une remise en fonction de l'offre promotionnelle du moment, les remises exceptionnelle seront applicables sur le tarif le moins élevé et sont non cumulables

Chaque année commencée est due dans son intégralité

AUCUN REMBOURSEMENT POUR AUCUNE RAISON QUELLE QU'ELLE SOIT NE SERA POSSIBLE

Jusqu'à 10 chèques + frais de mise en banque +38 e d'adhésion (20 e frais assurance + 18 e t-shirt obligatoire)

pas de cours animés pendant les vacances scolaires) ;

Pour les adhérents qui payent leur cotisation annuelle en une fois, les deux chèques : le chèque d'adhésion ainsi que le chèque de cotisation seront encaissés dès réception, et au plus tard courant du mois de Septembre.

Pour les adhérents qui payent en plusieurs fois, le chèque d'adhésion sera encaissé dès réception avec le chèque de cotisation, les autres Chèques seront encaissés le 5 des mois suivants.

4 – DUREE DE L'ENGAGEMENT-

L'élève s'engage pour l'année scolaire.

3.1- ABANDON

Est appelé abandon, toute absence de l'élève, non-justifiée, de plus de 6 séances consécutives.

La place de l'élève sera considérée comme vacante et ne participera plus au spectacle de fin d'année.

3.2 - NOMBRE INSUFFISANT DE PARTICIPANTS.

Dans le cas où un cours ne pourrait être maintenu du fait d'un nombre insuffisant de participants (en dessous de 8 personnes).

Le Centre Artistique Arabesque remboursera la totalité des sommes versées aux participants déjà inscrits(excepté le sport qui a plusieurs plages horaires).

3.3 ANNULATION DE COURS

Les cours ne seront pas dispensés (et ne seront pas rattrapés) pendant les vacances scolaires, jours fériés ou ponts décrétés par l'éducation nationale, en cas d'annulation de plus de 90%des élèves suite à départ vacances, veilles de week end suivi jours fériés, en cas de fortes intempéries

Les cours seront remplacés ou rattrapés si absence professeur : maladie, problème de transport ou tout autre motif personnel

5-PERTE ou VOL

La direction décline toute responsabilité sur la perte ou le vol des effets de l'élève.

L'élève et l'accompagnant s'engagent à fermer à chaque passage la porte sécurisée du le vestiaire

4 - ENGAGEMENT DE L'ELEVE

4.1 4.1 L'élève s'engage à respecter le présent règlement intérieur ainsi que le règlement intérieur des salles de répétitions accueillant les cours.

4.2 L'élève s'engage à venir avec sa tenue de cours obligatoire (voir avec les professeurs)

4.3 Il s'engage à être assidu. Précisément sur le fait de respecter les horaires des cours. Il se doit de prévenir le professeur en cas de retard ou d'absence.

4.4 Lorsqu'il a choisi un atelier avec montage de spectacles de fin d'année, dont la date sera communiquée au minimum 6 mois, au préalable, il ne peut se désister et ou vouloir changer de rôle.

Il doit se rendre disponible pour les répétitions (après concertation auprès du groupe et propositions de dates (qui seront communiquées 1 mois auparavant)

6-RESPONSABILITE

La direction n'est plus responsable de l'élève avant et après son heure de cours, elle ne sera pas non plus tenue responsable en cas de retard des parents sur la récupération des enfants au-delà des horaires des cours. Aucun enfant ne sera déposé et laissé seul dans l'enceinte des locaux Arabesque, en attendant son heure de cours

L'adhérent sera préjudiciable en cas de dégradation des locaux, matériels et effet prêtés par le centre ARABESQUE

La direction décline toute responsabilité en cas de problème de santé ou d'allergie, si ceux non pas été notifiés sous forme d'attestation médicale ou en remarque sur le dossier d'inscription ci joint

5- MOTIFS D'EXCLUSION

La Direction se réserve le droit d'exclure définitivement tout élève dont le comportement nuirait à la progression et à la bonne ambiance du cours.

Un adhérent peut être exclu pour les motifs suivants :

•+ de 6 Absences non signalées.

• Désistement aux représentations programmées de fin d'année (sauf en cas d'absence justifiée)

• Comportement en non adéquation avec l'activité

• Comportement dangereux

Avant de décider l'exclusion, les faits seront signalés en premier lieu à la personne adhérente ou à son représentant légal pour les mineurs.

Si récidive, l'adhérent se verra convoqué à une réunion avec les membres du bureau.

A l'issue de cette réunion, l'exclusion pourra être prononcée par le Conseil d'Administration après avoir entendu les explications de l'adhérent.

La décision de la radiation sera notifiée par lettre.

Aucun remboursement ne sera fait suite à cette décision.

6 - ENGAGEMENT PROFESSEUR

Le professeur est garant du bon fonctionnement au sein de ses cours, et il se doit de répondre aux attentes de ses élèves et atteindre ses objectifs sur la réalisation d'un spectacle, avec le groupe.

Il s'engage à suivre un programme tout au long de l'année (techniques, échauffements, travail des chorégraphies...) et suivant le type d'atelier, il s'engagera dans la mise en place d'un spectacle.

Il s'engage à respecter les horaires des cours, et toute absence vous sera notifiée dès que le centre Arabesque a été prévenu par le professeur,

l'adhérent pourra participer à un autre cours de son choix après avoir préalablement prévenu la direction.

En cas de changement d'horaires, de jour du cours, répétitions, filage...la direction prévientra l'ensemble de ses élèves

En cas de rupture de contrat ou abandon de poste d'un professeur , le centre Arabesque s'engage à trouver un remplaçant sous 4 semaines, au delà, chaque cours non dispensé vous sera remboursé au tarif horaire.

7- ENGAGEMENT DES MEMBRES DU BUREAU et DIRECTION

Les membres du Bureau représentent la Direction et sont garants de « l'esprit du groupe », puisqu'étant fondateurs. Ils ont chacun un rôle, qui sera précisément défini sur les actions de chacun et qui se devront de tenir sur l'organisation de l'association et sa pérennité.

Ils s'engagent à mettre en valeur le travail des ateliers, et à promouvoir l'association.

Ils seront des relais auprès des adhérents.

Les membres du bureau.

« lu et approuvé » date et signature